

Deux nouveaux sentiers de randonnée balisés pour découvrir le patrimoine communal



Deux nouveaux sentiers de randonnée balisés pour découvrir le patrimoine communal

À l'initiative de la municipalité d'Ordan-Larroque, deux nouveaux projets de sentiers de promenade et randonnée (PR) viennent d'aboutir sur la commune, enrichissant ainsi l'offre de découverte du territoire.

Après une étude des tracés et la signature des conventions nécessaires avec les propriétaires concernés, le Comité départemental de la randonnée pédestre du Gers (CDRP 32) a pris en charge les travaux de balisage.

Catherine Carper, présidente de la commission Sentiers et Itinéraires du Gers, accompagnée du baliseur Jean-Pierre Calvez, également président du Rando Club Cœur de Gascogne, a consacré trois demi-journées ensoleillées à la mise en place de ces nouveaux itinéraires. Les opérations ont nécessité l'utilisation du véhicule 4x4 du comité départemental afin de transporter la tarière, les poteaux de signalisation et le matériel indispensable au balisage.

Les deux circuits sont désormais entièrement balisés en jaune, conformément à la signalétique des itinéraires de Promenade et Randonnée.

Le premier, « **Le Chemin des Piles Romaines** » (PR3), propose une boucle de 10 kilomètres au départ du lac du Baizet, pour une durée d'environ trois heures. Il invite les marcheurs à découvrir les paysages vallonnés de la commune ainsi que son patrimoine historique.

Le second, « **Les Chemins des Travers de l'Auloue** » (PR2), est une boucle de 12 kilomètres au départ du village. D'une durée estimée à trois heures trente, il constitue une variante du PR « Sur la trace des pèlerins » et offre une immersion dans la campagne ordannaise.

Grâce à ces deux nouveaux itinéraires, Ordan-Larroque confirme sa volonté de développer un tourisme de proximité respectueux de son environnement et de mettre en valeur les richesses naturelles et patrimoniales de son territoire.

